



PROJET

AXES DE DEVELOPPEMENT

OLYMPIADE 2020 – 2024

Avant de vous présenter les axes de développement du nouveau Comité Directeur, voici en quelques points notre projet de ces 4 prochaines années.

Ce projet s'appuie sur les différentes actions déjà mise en place afin de les faire évoluer et d'apporter une vision du tir à l'arc en Ille et Vilaine.

Ces différents développements ne pourront être mis en œuvre efficacement sans une étroite collaboration entre le Comité Départemental et une grande majorité des clubs brétilliens.

6 commissions vont être mises en place :

- Commission Sportive
- Commission Parcours
- Commission Arbitres
- Commission Jeunes
- Commission Entraîneurs
- Commission Communication

Ces commissions ne doivent pas uniquement fonctionner entre élus.

Dans une démarche participative, elles sont ouvertes aux 30 clubs d'Ille et Vilaine afin que leurs travaux soient représentatifs des attentes du plus grand nombre.

Les licenciés, les membres des Comités Directeurs, les Présidents des clubs peuvent rejoindre ses commissions pour apporter leurs compétences sur les différentes thématiques abordées.

Le projet pour l'olympiade 2020 - 2024 se décline suivant 3 axes principaux :

- Développement de la discipline
- Evolution de la politique sportive
- Soutien aux clubs

Seules les grandes lignes directrices sont présentées afin de laisser toute latitude de travail à chaque commission et d'être force de proposition.

Les travaux des commissions seront présentés et validés en Comité Directeur.

Tout au long de nos travaux, nous devons garder à l'esprit de travailler dans une démarche de développement durable et de tirer des enseignements de la crise sanitaire que nous traversons actuellement.



AXES DE DEVELOPPEMENT

1 - Développement de la discipline

- Accompagnement des clubs
- Présence auprès du monde économique
- Mise en place d'écoles de tir Poussins
- Développement du tir à l'arc au féminin
- Amélioration de notre communication
- Challenge des clubs
- Développer et prendre en compte le tir à l'arc loisir
- Développer le partenariat avec Handisport et le sport adapté
- Développer les nouvelles pratiques
- Création de liens avec le milieu scolaire
- Aide à la création de nouveaux clubs en zone blanche

2 – Evolution de la politique sportive

- Mise en place d'une Equipe Technique Départementale
- Création d'une Elite Sportive Départementale (E.S.D)
- Critérium par équipes de club
- Ouvrir le Brétill'Challenge aux arcs nus
- Ouvrir les TAE aux arcs nus
- Sport Santé
- Développer et prendre en compte le tir loisir
- Augmenter la visibilité de nos Championnats
- Organisation de stages pour jeunes et adultes toutes armes
- Organisation d'une épreuve départementale annuelle de Run Archery

3 – Soutien aux clubs

- Formations des dirigeants
- Structure d'échange entre entraîneurs
- Mise à disposition du cadre de l'ETD
- Challenge structuration des clubs
- Accompagnement des clubs auprès des instances territoriales
- Valorisation des clubs auprès de leur municipalité
- Mutualisation d'équipements



COMITE DEPARTEMENTAL D'ILLE & VILAINE de TIR à L'ARC



NOS RESSOURCES / NOS INDICATEURS

Pour mener à bien notre projet de développement, nous allons devoir nous appuyer sur plusieurs **ressources** :

- Ressources humaines
- Ressources matérielles
- Ressources financières

A ce jour, les ressources dont dispose le Comité Départemental ne nous permettent pas d'inscrire notre projet dans la longévité.

Sur le plan des ressources humaines, l'équipe Technique Départementale est à construire.

Notre Cadre Technique qui est aussi employé à temps plein par un club, n'est disponible que sur des créneaux précis.

Cette contrainte ne nous permettra pas de développer correctement nos projets, en particulier ceux à destination de l'E.S.D et de la mise en place de l'Equipe Technique Départementale.

Sur le plan des ressources matérielles, de nombreux points sont à travailler.

Nous devons faire un bilan pour connaître les clubs désirant adhérer au projet et qui pourront accueillir nos différentes actions. Nos actions ne seront en aucun cas centraliser au même endroit afin qu'elles soient constructives pour le plus grand nombre.

Un point important reste les ressources financières.

Si nous voulons mener à bien nos actions pour l'ensemble du tir à l'arc Brétilien sans impacter le montant des licences, nous devons trouver de nouveaux moyens financiers.

Certaines aides existent déjà au travers des subventions que peuvent apporter les différents services de l'Etat (A.N.S, Département, Région).

Nous allons également nous tourner vers le partenariat privé sous forme de mécénat ou de sponsoring.

Une campagne d'information sera lancée auprès de nombreuses sociétés ayant un rayonnement départemental ou national.

La publication d'**indicateurs** nous permettra de suivre et de rendre compte des différentes actions mises en place sous forme de critères d'évaluation du projet :

- Critères d'évaluation qualitatifs
- Critères d'évaluation quantitatifs

Les différents points de ce projet doivent maintenant devenir des actions concrètes. Au travers de vos retours, nous pourrions déterminer quels axes de développement vous souhaitez voir aborder en priorité.